



Raymond Chobot Grant Thornton

L'instinct de la croissanceSM

Raymond Chobot Ressources Humaines Inc.
Société affiliée de
Raymond Chobot Grant Thornton & Cie S.E.N.C.R.L.
Tour de la Banque Nationale, bureau 2000
600, rue de la Gauchetière Ouest
Montréal (Québec) H3B 4L8

Profil de poste

Directeur général



Adresse

6120, rue Morin,
Val-Morin (Québec) J0T 2R0

Lieu du poste

Val-Morin (Québec)

Supérieur immédiat

Maire/Conseil municipal

Nombre d'employés supervisés

25 à 30 employés

Personnes-ressources chez Raymond Chobot Ressources Humaines Inc.

Louise Martel
Associée

Vanezza Laudé
Conseillère principale - Recrutement
de cadres
514 954-4698
laude.vanezza@rcgt.com

À propos de la Municipalité de Val-Morin

Enchâssée entre montagnes, lacs et rivières, Val-Morin se trouve à quelque 75 kilomètres au nord de Montréal.

Val-Morin a connu une évolution au rythme de la colonisation du Québec et de l'arrivée du petit train du Nord. Les communautés sikhes et juives ont aussi joué un rôle dans son développement.

Avec ses 5 000 résidents dont 3 000 sont permanents et le reste sont des villégiateurs, tous s'entendent pour dire que la Municipalité de Val-Morin possède un atout majeur : un accès à une nature superbe et ce, à proximité de la grande région métropolitaine de Montréal.

Ses forces se déclinent globalement ainsi :

L'atout principal de la Municipalité demeure évidemment la nature avec ses nombreux lacs, la rivière du Nord, le parc régional de Val-Morin, le petit train du nord ainsi qu'une vingtaine de montagnes avec leur sommet protégé. Cet écrin de nature constitue la colonne vertébrale de la Municipalité, procurant paix, tranquillité et beauté.

Plusieurs entreprises et commerces sont présents sur le territoire. La municipalité offre aux citoyens et aux touristes des activités sportives et de plein air, comme le club de golf, le centre équestre, le centre de ski alpin, le vélo, le ski de fond, la raquette, la randonnée pédestre, la descente de rivière, la baignade, la pêche blanche, etc.

Une programmation d'événements culturels et communautaires variés sont réalisés chaque année et divers clubs sociaux et associations desservent de nombreux citoyens.

Profil de poste

Directeur général

Vision, mission et valeurs

Vision : Que Val-Morin soit reconnu comme un village à redécouvrir pour sa nature, sa quiétude, son authenticité, son histoire et pour ses citoyens chaleureux, engagés dans la prospérité de leur municipalité.

Mission : Offrir des services de qualité afin de favoriser un milieu de vie accueillant et dynamique aux Valmorinois ainsi qu'aux visiteurs de notre belle municipalité.

Valeurs :

Respect

- Ne démontrer aucun cynisme (éviter de juger)
- Interagir avec considération pour les autres (empathie)
- Rester poli et courtois en tout temps

Ouverture

- Démontrer d'abord son ouverture au lieu d'exiger celle des autres
- Collaborer avec les autres et démontrer de l'intérêt
- Être à l'écoute et favoriser le dialogue

Honnêteté

- Effectuer le travail avec rigueur et fierté
- Se parler en toute franchise et avec respect
- Avoir le courage de décrire une situation inacceptable

Description sommaire

Le rôle de la direction générale est d'exécuter les décisions du conseil, de voir au fonctionnement journalier de la Municipalité, d'actualiser les résolutions et plans d'action décidés en assemblée et d'assurer le respect des orientations et des priorités dans les opérations quotidiennes des équipes d'employés.

Grande responsable de tous les services municipaux, elle s'assure de la qualité des services offerts et favorise de bonnes relations entre les citoyens et les intervenants du milieu.

Le directeur général est responsable de la planification et de la réalisation des programmes approuvés par le Conseil municipal. Il a la responsabilité de planifier, organiser, diriger et coordonner l'ensemble des services municipaux.

Principales tâches et responsabilités

- Superviser, coordonner et contrôler les activités des directions en conformité avec les objectifs et les priorités déterminés par le conseil municipal, tout en tenant compte des contraintes légales, financières et autres.
- À titre de secrétaire-trésorier, assister aux séances du conseil municipal, donner son avis, présenter les observations et les suggestions qu'il juge opportunes sur les sujets en délibération.
- S'assurer du respect de la mise en œuvre des décisions du conseil municipal, et du plan stratégique.
- Étudier les différents projets et dossiers, préparer les études et les rapports requis afin d'effectuer les recommandations appropriées au conseil municipal.

- Agir à titre de conseiller et jouer un rôle de soutien auprès du conseil municipal.
- Assurer la communication de l'information entre le conseil municipal, l'équipe de direction, les employés et les partenaires.
- Informer les autorités municipales des mesures à prendre pour assurer la bonne exécution et l'observance des divers règlements municipaux.
- Représenter la Municipalité de Val-Morin auprès de la population, auprès de partenaires d'affaires ainsi que de différentes instances et organismes;
- Encadrer et supporter l'équipe de direction dans la réalisation des plans d'action en favorisant l'autonomie et l'esprit d'équipe.
- Voir à offrir aux citoyens de la communauté un service de qualité des plus accessibles.
- Actualiser le plan d'action accepté en assemblée et assurer le respect des orientations et des priorités dans les activités quotidiennes.
- Établir des procédures et des systèmes de contrôle pour assurer l'atteinte des objectifs et la reddition de comptes.
- Assurer une gestion saine et harmonieuse des ressources humaines et des relations de travail en mettant en place des politiques de développement et des outils pour augmenter l'engagement du capital humain.
- Assurer une représentation auprès de divers groupes et organismes lors d'événements.
- Agir à titre de président d'élection lors des élections municipales générales ou partielles.

Profil recherché

Formation

- Baccalauréat en administration des affaires, en urbanisme, en droit ou dans une discipline appropriée.
- Une maîtrise en administration publique (MAP) ou un MBA seront considérés comme des atouts.

Expérience

- Minimum de dix ans d'expérience, dont huit (8) ans d'expérience en gestion dans un poste similaire au sein d'une municipalité et/ou d'organismes publics.
- Expérience auprès des différents paliers de gouvernements, relations avec les élus.
- Maîtrise des lois et règlements municipaux.
- Expérience en gestion budgétaire.
- À l'affût des meilleures pratiques et des approches de gestion émergentes.
- Expérience de gestion dans des contextes d'optimisation des processus.
- Avoir déjà accompagné des élus dans un processus de planification stratégique.
- Expérience en relations de travail dans un environnement syndiqué.

Compétences et aptitudes

- Posséder une vision stratégique tout en étant axé sur les opérations et les résultats.
- Avoir un bon sens politique, comprendre les enjeux formels, informels et les jeux d'influence.
- Avoir une très bonne capacité à développer ainsi qu'à maintenir des relations avec les élus, les citoyens, les cadres, les employés et les partenaires de la Municipalité.
- Savoir gérer son stress.
- Être dynamique et démontrer un leadership participatif, mobilisateur et rassembleur.
- Développer les équipes et promouvoir leur autonomie.
- Avoir une réputation d'intégrité et d'éthique professionnelle.
- Être visionnaire et stratégique
- Posséder de la rigueur administrative.
- Être organisé, structuré et en mesure de déterminer et gérer plusieurs priorités à la fois.
- Être habile communicateur. Capacité à communiquer avec tact, diplomatie et sensibilité lors de situations délicates.
- Démontrer sa capacité d'écoute, de négociation, de résolution de problèmes et de conflits.
- Être orienté vers l'excellence en matière de service aux citoyens.
- Démontrer sa capacité d'analyse et de prise de décisions.

Parmi les défis du poste

- *Coach* et mobiliser l'équipe en place;
- Assurer l'efficacité et l'efficience des services offerts à la population;
- Gérer et régler les litiges courants et futurs de la municipalité;
- Développer des partenariats et des relations harmonieuses avec les municipalités voisines, la MRC et les différents ministères et organismes;
- Posséder une expertise dans la gestion des différents programmes gouvernementaux (ex. TECQ, PIQM, autres programmes, etc.);
- Finaliser et mettre en œuvre le nouveau plan d'urbanisme;
- Faire appliquer la réglementation sur le territoire;
- Accroître le rayonnement de la Municipalité et son influence positive sur le milieu.